

Aires de prières

Hélène Ling

Editions Jou, février 2023

96 pages, 11 €

Hélène Ling nous promène ou plutôt nous balade, au sens propre comme au sens figuré, dans un bref roman, savoureux, qui nous transporte d'un aéroport à l'autre, dans les méandres des identités, affirmées autant que dissimulées, mises en scène, cajolées autant que réifiées dans ces lieux où, sans jamais s'atteindre, se mêlent des produits de notre humanité commune et diamétralement séparée.

Aéroports et transports en avion incarnent une modernité sûre d'elle-même, aseptisée, une sorte d'antithèse du mouvement, et même du déplacement, pour une catégorie d'humains dont c'est le quotidien, lieux à l'abri du hasard et aveugles aux tourments du monde qui s'invitent pourtant sous la figure d'un sans-abri ou sous la forme standardisée des écrans sur lesquels se succèdent un « reportage » sur les sports d'hiver et des images de guerre et de corps décharnés.

Ce décor où se meut, se mue cette humanité, est aussi un protagoniste. Il donne à voir, à travers ses commerces, ses aires de prières, ses toilettes, ses déchets, cette humanité qui consomme et cette humanité qui ramasse, une sorte de condensé de la modernité. Car le lieu est fermé, démultiplié à travers le monde, baigné d'une lumière obsédante et maussade, suspendu, et immobile. De cette brève immobilité, faite pour être brève car chaque instant y est plus long qu'ailleurs, l'autrice extrait une description qui joue des registres réalistes et oniriques en les subvertissant, nous entraînant dans la léthargie de spectateurs d'une humanité spectatrice pour aussitôt nous en arracher, violemment; une fable, réjouissante, gourmande, aux ressorts multiples et à l'imprévisible dénouement, mais dont l'ironie, féroce, mais jamais gratuite, nous



laisse un arrière-goût tenace, plutôt aigre que doux.

Hélène Ling poursuit ainsi une œuvre littéraire particulièrement créative, entamée avec son premier récit (*Lieux-dits*, publié chez Allia en 2006) et deux premiers romans (*Repentirs*, publié chez Gallimard en 2011, et *Ombres chinoises*, chez Payot & Rivages en 2018). C'est d'abord une forme inventive de récit et d'écriture avec une narratrice embusquée qui, parfois, surgit, déjouant les pièges de l'identification sans pour autant en ôter à ses protagonistes leur humanité. C'est enfin une critique du capitalisme vivifiante, mais jamais « édifiante », et toujours empreinte d'une incorrigible empathie pour les êtres humains.

F. M.

Mediator

Eric Giacometti, Irène Frachon, François Duprat

Delcourt, janvier 2023

200 pages, 23,95 €⁽¹⁾

Le scandale sanitaire du Mediator, qui dure depuis soixante ans, est encore dans l'actualité avec un nouveau procès pénal en appel jusqu'en mai 2023. Il est exposé ici sous la forme d'une belle bande dessinée utilisant différents styles graphiques et registres (émotion, humour...). Tout se passe comme si nous suivions l'enquête de la pneumologue Irène Frachon à ses côtés, après le constat au CHU de Brest en 2007 de graves cas d'hypertension artérielle pulmonaire chez des personnes prenant du Mediator, prescrit alors comme antidiabétique et évoluant en valvulopathies mortelles. On découvrira avec elle et ses soutiens, dont le journaliste ayant enquêté dans les années 2000 sur le premier scandale Servier, des produits toxiques antérieurs, vantés auprès des médecins comme recettes minceur pour les femmes. Ces produits sont tous dérivés d'amphétamines



(Pondéral, Isoméride...), vendus comme « coupe-faim » et interdits dans divers pays (USA dès 1997...), suite à des décès mettant en cause des fenfluramines, libérant dans l'organisme la norfenfluramine, même molécule tueuse que le Mediator (interdit en Espagne dès 2003, en France en 2009).

Très bien conçue, la BD permet plusieurs niveaux de lecture. Elle peut se lire comme une enquête dramatique à rebondissements, parfois proche d'un roman policier, avec des décès tragiques et inattendus, des pratiques quasiment mafieuses de la direction du groupe Servier : intimidations, recrutements pour des enquêtes policières de médecins pouvant être influencés, « arrosages »... en particulier pour cacher la nature amphétaminique des produits, procès en diffamation contre des lanceurs d'alerte et des journalistes, avec une armada d'avocats très bien payés. On apprend, aussi, les collusions avec la direction de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

(1) Les droits d'auteur d'Irène Frachon iront à l'association éditant la revue *Prescrire*, issue de *Pratiques*, rares publications médicales totalement indépendantes de l'industrie pharmaceutique, ayant alerté sur le Mediator dès 1978 puis en 2006 et fait connaître les enquêtes ayant conduit à l'interdiction du médicament en 2009, en défendant Irène Frachon et son livre de 2010 contre les attaques de Servier. Nous avons accueilli son directeur de publication et Irène Frachon, lors de la 23^e université d'automne de la LDH (2 décembre 2017) : https://youtu.be/_kvfmPJ4TUC (18') et <https://youtu.be/lvzEiAflgB4> (7').

(Afsapps), qui sera condamnée au pénal en 2021 et ne fera pas appel, contrairement à la direction du groupe Servier qui a pourtant échappé alors à la qualification d'actes criminels dans le jugement « tromperie » et homicides « involontaires », et seulement une amende symbolique...), mais aussi la présence de soutiens politiques qui élèveront le fondateur du groupe au rang le plus élevé dans l'ordre de la légion d'honneur (pétition en fin de livre pour en demander la destitution postmortem, Jacques Servier étant décédé en 2014). Ce livre permet aussi d'avoir des approfondissements à la fois scientifiques, biochimiques, et sur les faits, qui sont tous sourcés, avec un petit personnage amusant représentant Hippocrate.

Les auteurs insistent simultanément sur le poison des esprits que constitue ce scandale : « [...] celui du système sanitaire français, trop perméable aux influences d'intérêts privés au détriment de la santé publique; celui de la défiance du grand public envers un système médico-pharmaceutique compromis et faillible; venin conduisant aux amalgames et au conspirationnisme grandissant ». Un ouvrage à faire largement connaître.

Philippe Laville, membre du Comité national de la LDH

François Colcombet, un magistrat engagé

C'est avec beaucoup de tristesse que la LDH a appris le décès de François Colcombet, à l'âge de 85 ans. François Colcombet était un homme de qualité rare, à la fois réservé et très ferme sur les principes. Tout son parcours est là pour le prouver, d'abord sur le plan professionnel comme magistrat, cofondateur puis président du Syndicat de la magistrature, délégué interministériel chargé de la Lutte contre la toxicomanie (1982-1983) ou encore directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse (1983-1986), conseiller à la Cour de cassation. Sur le plan politique, il a exercé différents mandats dans son Bourbonnais natal comme conseiller général de l'Allier et maire de la commune de Dompierre-sur-Besbre, si chère à son cœur. Il y fut un écologiste avant l'heure en bataillant contre des projets d'élevage industriel, de barrages ou encore de centrale nucléaire et de centre de stockage de déchets radioactifs. Sous sa houlette, Dompierre-sur-Besbre fut un laboratoire social et culturel avec le développement de chantiers d'insertion, une friche industrielle transformée en centre d'activités économiques, sportives et artistiques, et l'ouverture d'un cinéma René-Fallet, originaire de la ville voisine de Jaligny-sur-Besbre.

Comme député, il a siégé à la Cour de justice de la République et fut « un des piliers de la commission des lois pour rapporter des textes aussi importants que le blanchiment de l'argent de la drogue, l'aide juridique [...] ou encore le droit des marques et la réforme judiciaire en Nouvelle-Calédonie »⁽¹⁾.

François Colcombet fut également membre de la Ligue des droits de l'Homme et notamment de notre Comité central de 1976 à 1987, trésorier-adjoint de 1980 à 1985, et resta au Bureau national jusqu'en 1988. Il fut aussi durant de longues années président de la commission « Police-Justice » de notre organisation. Il fut également un membre éminent de notre intergroupe parlementaire présidé par Bertrand Delanoë, Jean-Michel Belorgey, également député de l'Allier, et Jean-Pierre Michel dont il était proche et avec qui il a fondé le Comité français pour un Iran démocratique (CFID). Tout au long de sa vie, il a partagé nombre de nos combats sur les drogues et notamment la dépénalisation du cannabis ou la protection de la jeunesse, de l'enfance délinquante ou en danger. La LDH tient à exprimer à sa famille et à tous ses proches ses plus sincères condoléances.

(1) *Le Monde*, 13 avril 2023.

LDH

Françoise Basch, féministe militante

Françoise Basch nous a quittés lundi 9 mars, à l'âge de 92 ans. Elle était la petite fille d'Ilona et de Victor Basch, ardent dreyfusard, l'un des principaux acteurs de la lutte contre le fascisme pendant le Front populaire, cofondateur et président de la LDH de 1926 jusqu'à son assassinat par la Milice, en 1944.

Toute sa vie, dans le prolongement des trajectoires de son grand-père et de sa mère, figures tutélaires à différents égards, cette intellectuelle

milite avec un tact et une conviction impressionnants : contre la guerre d'Algérie, puis pour les *women's studies*, tout en faisant mémoire, y compris de manière critique au plan personnel, de l'œuvre politique de ses grands-parents. Le prochain numéro de *Droits & Libertés* consacrera un article en hommage à son œuvre et à son parcours de féministe militante.

LDH